



Litige avec un propriétaire de terrain sur lequel est mon mobilho

Par **Bouteille**, le **08/05/2008** à **09:43**

bonjour, rnma mère (veuve depuis l'an dernier) veut vendre son mobilhome situé sur un terrain de camping dans les monts du lyonnais. Le propriétaire du terrain a mis une annonce concernant son mobilhome sans la consulter, et essaie de lui mettre des bâtons dans les roues chaque fois que se présente un acheteur éventuel pour qu'elle finisse pas lui vendre son mobilhome à très bas prix. Quels recours a ma mère concernant cette annonce faite par le propriétaire du camping sans son accord?rnDe plus, elle paie la location du terrain où se trouve son mobilhome (environ 1800 euros par an), alors qu'aucune amélioration du terrain de camping (élagage, taille des arbres et des haies, réparation des sanitaires ...) n'est faite. Peut-elle refuser de payer toute la somme du prix de location dans ces conditions?rnMerci d'avance pour votre réponse, rnMuriel Bouteille-Autret